



Municipalité de Vailly sur Sauldre

DOSSIER D'INSCRIPTION A LA GARDERIE PERISCOLAIRE

(un dossier par enfant)

ANNÉE SCOLAIRE : 2020 / 2021

NOM – PRÉNOM DE L'ENFANT :

Adresse de l'enfant :

Date et lieu de naissance : Classe :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

QUALITÉ (1) : père – mère – autre :

NOM et PRÉNOM :

AUTORITÉ PARENTALE (1) : oui - non

SITUATION FAMILIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : Domicile.....Travail.....

Portable.....courriel.....

QUALITÉ (1) : père – mère – autre :

NOM et PRÉNOM :

AUTORITÉ PARENTALE (1) : oui - non

SITUATION FAMILIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : Domicile.....Travail.....

Portable.....courriel.....

QUALITÉ (1) : père – mère – autre :

NOM et PRÉNOM :

AUTORITÉ PARENTALE (1) : oui - non

SITUATION FAMILIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : Domicile.....Travail.....

Portable.....courriel.....

AUTORISATION DE SORTIE

Les deux parents, même séparés, peuvent venir chercher leur enfant à la garderie périscolaire, sauf si la garde n'est accordée qu'à l'un des parents. Dans ce cas, le parent concerné devra fournir avec le dossier d'inscription, un extrait du jugement de divorce mentionnant qu'il a seul la garde de l'enfant.

Veuillez remplir les coordonnées des personnes autorisées à venir chercher l'enfant à la garderie périscolaire (autre que les parents). **Ces personnes devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo pour pouvoir prendre l'enfant en charge.**

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : Domicile.....Portable.....

NOM et PRÉNOM :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE : Domicile.....Portable.....

NOM et PRÉNOM :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE : Domicile.....Portable.....

ACTIVITE EXTRASCOLAIRE (1) : OUI NON

FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Vaccinations : DT POLIO :
Groupe sanguin : Allergies :

EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence ou d'accident, le SMUR ou les pompiers décident du lieu d'hospitalisation pour les premiers soins.

Médecin traitant :Téléphone :
Adresse :
Je, soussigné(e) responsable légal de l'enfant..... autorise le personnel de la garderie à faire administrer tous les soins urgents nécessaires.

Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence (autre que les parents) :

NOM – PRÉNOM : Téléphone :
NOM – PRÉNOM : Téléphone :
NOM – PRÉNOM : Téléphone :

ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Je, soussigné(e)représentant légal de l'enfant, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-joint de la garderie périscolaire et m'engage à me conformer en tous points à ce règlement et à avertir le personnel de la garderie périscolaire (02 48 73 73 64) de tout changement relatif aux renseignements contenus dans la présente fiche.

Je décharge la Municipalité de Vailly sur Sauldre de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des prises en charge par le personnel technique de la garderie.

Par ailleurs, j'ai bien noté que je m'engage à venir chercher mon enfant le soir au plus tard à 18h30. Au delà, un ticket de garderie du soir sera demandé.

Fait à Vailly sur Sauldre, le
Le responsable légal (signature) faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

(1) Rayer les mentions inutiles

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Le présent dossier de renseignements, dûment rempli, approuvé et signé.
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile par enfant.
- Si les parents sont divorcés ou séparés avec jugement : extrait du jugement de divorce ou décision du Juge aux Affaires Familiales fixant la résidence de l'enfant et les dispositions relatives à la garde de l'enfant.
- Décharge si activité extrascolaire.